

Avec les coopératives d'activité et d'emploi, devenez entrepreneur tout en restant salarié

Créer son entreprise relève du parcours du combattant. En plus de réfléchir à la stratégie commerciale et marketing, les porteurs de projets doivent consacrer un temps fou à la paperasse. Au 23ème étage d'une tour de verre, de béton et de métal qui domine le centre commercial de Saint-Herblain (44), l'[Ouvre-boîtes](#), une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) leur propose de les débarrasser de ce poids afin qu'ils se concentrent sur l'essentiel : le lancement de leur activité.

Moyennant 10,25% du chiffre d'affaires des aspirants à la création d'entreprise, l'Ouvre-boîtes gère pour eux l'ensemble des démarches juridiques, comptables et administratives. Ils deviennent alors salariés de la coopérative qui transforme leur chiffre d'affaires en salaire (une fois les charges déduites). Une formule qui a séduit Sarah, désireuse de lancer son activité de bricolage à domicile : « *Tout ce qui est administratif et financier ce n'est pas ma tasse de thé. Quand j'ai vu tout ce qu'il fallait faire pour monter son entreprise, je me suis dit non, non, non ! S'il n'y avait pas eu l'Ouvre-boîtes pour gérer cette partie, ça m'aurait bloqué* ».

Être autonome au sein d'un collectif

Pour Franck, qui réalise des photomontages pour les projets éoliens, ce service rendu permet de « *libérer du temps et d'éviter de se prendre les pieds dans le tapis* » de la comptabilité en la déléguant à la coopérative. Il loue également la souplesse du dispositif : « *C'est un cadre où on peut simplement tester la viabilité de son activité sans*

s'engager formellement auprès de l'administration », indique-t-il.

« C'est une alternative au salariat classique et vertical et au statut d'auto-entrepreneur qui permet d'être autonome mais au sein d'un collectif », plaide Frédéric, responsable du développement de la coopérative. Ce quarantenaire mal rasé explique en effet que les créateurs d'entreprises gardent la maîtrise totale de leur activité tout en étant salariés, ce qui leur permet d'être éligibles au chômage en cas de cessation d'activité.

Frédéric insiste également sur la flexibilité que permet la coopérative qu'il présente comme un *« outil qui s'adapte aux individus. On peut décider de n'entreprendre que 3 jours par semaine par exemple »,* précise-t-il. C'est ce qu'a choisi de faire Sarah qui conserve une activité salariée en plus de son entreprise de bricolage. *« Quand on a une entreprise atypique, la coopérative trouve le cadre juridique qui colle à ce qu'on a envie de faire. Plutôt que de nous couler dans le moule, ils coulent le moule à notre projet. On a le temps de faire, de réfléchir et d'y aller en douceur, de pas avoir tout à gérer tout de suite »,* fait-elle valoir.

Force du réseau

Les 200 entreprises couvées par l'Ouvre-boîtes bénéficient pendant les deux premières années des conseils prodigués par les salariés-associés de la coopérative. Un soutien apprécié par Adrien qui a quitté la multinationale qui l'employait pour lancer il y a 5 mois sa propre activité de plomberie : *« On a des réunions de formation et d'échange sur pas mal de sujets techniques, notamment sur la TVA. Ça aide bien quand on se lance »,* estime-t-il. Mais l'accompagnement n'est pas seulement prodigué par les conseillers de l'Ouvre-boîtes. Les entrepreneurs bénéficient également de la force du réseau. *« Les collègues d'autres corps d'état peuvent nous donner des chantiers et nous on peut les préconiser à nos clients. On*

travaille en groupe, on n'est pas seul », ajoute ce plombier. Christelle, qui a rejoint la coopérative pour lancer ses cours de cuisine bio et végétariens à domicile voit également dans le collectif un moyen de booster son activité : *« Nous faisons partie d'un réseau de gens qui se connaissent, les connexions se font plus rapidement »*, assure cette quarantenaire qui a pu trouver ses premiers clients grâce à l'Ouvre-boîtes.

Mais cette mutualisation a un prix. *« Vu qu'on est à la fois chef d'entreprise et salarié, on paie les charges patronales et salariales qui correspondent à environ 60% de notre chiffre d'affaires hors taxe. C'est énorme par rapport aux auto-entrepreneurs. Mais ce n'est pas le même état d'esprit. Ici on est dans une logique de coopération, d'esprit collectif. L'argent est moins important. On calcule le prix juste et les clients savent qu'ils paient pour ça »*, plaide Sarah.

Après deux ans sous les ailes de l'Ouvre-boîtes, les entrepreneurs salariés peuvent choisir de prendre leur envol et de créer leur propre structure ou bien prendre des parts dans la coopérative et devenir eux-mêmes associés. C'est la voie que Franck a décidé d'emprunter. *« Je suis resté pour des raisons pratiques comme les conseils juridiques mais aussi pour appartenir à un réseau »*, explique le photographe. Il précise que ce type de fonctionnement n'est *« pas une limite au développement de l'activité. Depuis juillet, j'emploie une personne. Elle est salariée par l'Ouvre-boîtes sur mon chiffre d'affaires mais est sous ma responsabilité »*, indique-t-il.

Comme lui, chaque année depuis 10 ans, 10 à 12 anciens salariés de la coopérative choisissent d'intégrer l'Ouvre-boîtes en tant qu'associés. *« Ça leur apporte une satisfaction intellectuelle. Ça lie leur activité à quelque chose de plus grand en leur permettant d'appartenir à une communauté de sens »*, analyse Frédéric qui ne cache pas qu'en plus de l'enjeu économique la coopérative a également une *« ambition politique »*. En favorisant le travail en réseau, la coopération et la mutualisation des compétences, il entend

favoriser « *une transformation de notre rapport au travail et à l'économie* ». La coopérative compte par exemple s'associer avec la monnaie locale nantaise afin de « *créer des réseaux locaux créateurs d'emplois sur place et développer un écosystème territorial à même de trouver des solutions pour la société de demain* », explique-t-il du haut de ses 15 ans de syndicalisme.

Acteurs de la transition

Il compte également sur le « [coopitalisme](#) » pour relocaliser et dynamiser l'économie. En 2010, cette forme de finance solidaire et citoyenne a permis à 50 petits investisseurs locaux de regrouper leur épargne et ainsi de réunir 30 000 € afin de permettre à des membres de la coopérative de pérenniser leur activité sans forcément passer par les banques. Au vu des [résultats prometteurs](#) observés suite à cette première tentative, ils retentent l'aventure avec cette fois l'objectif de récolter plus de 100 000 € d'épargne.

L'« *utopie* » de Frédéric est de réussir à faire émerger un nouveau modèle économique à même d'offrir une alternative aux grandes entreprises qui trustent aujourd'hui les appels d'offres, notamment dans le domaine de la transition écologique. « *Plus on est d'associés, plus on développe un vivier de compétences énorme* », s'enthousiasme ce militant écolo qui ne veut plus attendre que le changement vienne d'une classe politique dépassée par les événements : « *Il n'y a plus grand chose qui marche bien et il n'y a que les élites qui ne s'en sont pas encore rendu compte. Il y a de nouveaux modèles à inventer et les coopératives d'activité et d'emploi participent de cette anticipation. Nous sommes dans une période de transition et l'ouvre-boîte est un des lieux où la transition peut se faire* ».

Pas de sélection à l'entrée

Aujourd'hui, près de 300 personnes sont salariées de la coopérative dans des secteurs aussi variés que le bâtiment, les services à la personne ou la transition énergétique. « Il n'y a pas de sélection à l'entrée sauf quand le projet ne tient vraiment pas la route. On ne demande pas de remplir des dossiers de 10 pages et des business plan. Néanmoins, quand le projet manque de maturité, on les guide vers d'autres outils », explique Frédéric, chargé de développement de l'Ouvre-boîtes. Une ouverture qui permet à un éventail de personnes large de se lancer : « 82% sont des demandeurs d'emplois mais il n'y a pas de profil type. Ça va de gens très peu qualifiés à des post-doctorants, de 23 à plus de 60 ans. Et il y a 62% de femmes, pour la plupart issues de foyers monoparentaux ». Malgré ce laxisme apparent dans le choix des projets, ceux-ci se révèlent pourtant économiquement pertinents. Frédéric évoque un taux de survie à 5 ans d'environ 75%, soit plus que [la moyenne des entreprises classiques.](#)

[Partage à l'Identique 3.0 non transposé.](#) 

[Un article issu du site « Le tour de France des alternatives »](#)

Plus d'infos sur la coopérative :

<http://www.resotpe.com/Accompagnement-a-la-creation-d-entreprise-Nantes-St-Nazaire>